## Sunnisme et chiisme : les raisons de la désunion et les exigences de l'unité.

M. Messaoud Boudjenoun\*

Deux grandes tendances ont toujours caractérisé l'Islâm que ce soit dans son histoire ou sa pensée<sup>1</sup>. Ces deux tendances sont le Sunnisme dont se réclament les gens de la sunna et du consensus, *Ahl Al-sunna wal-jamâa* et le Chiisme, *Al-chi'a*, étymologiquement les partisans de l'imâm Alî Ibn Abî Tâlib (puisse Dieu l'agréer).

Il est vrai que du vivant du Prophète (qsssl) l'Islâm était monolithique et profondément soudé et aucune divergence politique n'opposait les musulmans. Le califat d'Aboû Bakr et celui de Omar Ibn El-Khattâb furent à l'abri, eux aussi, des discordes et des différends, sources de divisions et de conflits, bien qu'il soit arrivé aux compagnons du Prophète (qsssl) les plus illustres d'avoir des divergences d'opinions dans un cadre pacifique et démocratique, pour reprendre la terminologie politique actuelle. Les divergences ont porté sur le droit de succéder au Prophète (qsssl) à la tête de la communauté des croyants, c'est-à-dire l'exercice du pouvoir temporel, en d'autres termes le califat. La première divergence politique entre musulmans eut lieu à la Saqîfa des Banû Saâd, là où les Ansâr se réunirent pour choisir un des leurs, en l'occurrence Saad Ibn Oubâda, comme calife des musulmans. Le récit de cet événement est rapporté par tous les historiens musulmans et il n'est pas nécessaire d'y revenir ici. Après l'intervention des grands compagnons parmi les muhâjirîn, Aboû Bakr, Omar et Aboû Obayda Ibn Al-jarrâh, les ansâr finirent par accepter la proposition faite par Omar de faire allégeance à Aboû Bakr en tant que calife. Cette divergence fut surmontée, bien que certains historiens rappellent que Saad Ibn Oubâda ait refusé de faire allégeance jusqu'à sa mort<sup>2</sup>. La deuxième divergence est venue de ceux qu'on appelait les Hachimites et qui formaient la famille du Prophète (qsssl), Ahl-al-Bayt selon les historiens chiites, c'est-à-dire Alî, son épouse Fâtima Al-Zahra en plus de son oncle

<sup>\*</sup> Directeur de la rédaction de la revue Les Etudes Islamiques.

<sup>1.</sup> Il y a certes d'autres tendances importantes dans l'histoire de l'Islâm et qui sont restées jusqu'à aujourd'hui, comme l'ibadisme, le zaydisme, l'ismaélisme... Cependant, ces tendances sont minoritaires par rapport au sunnisme et au chiisme imamite qui constituent le quasi majorité du monde musulman. - 2. Voir à ce sujet Tabarî dans ses Chroniques, traduction de Hermann Zotenberg, éditions Sindbad, Paris, 1980.

Al-Abbâs Ibn Abd Al-Mottalib. Les historiens de l'Islâm rapportent, là aussi, la revendication du droit au califat par Alî Ibn Abî Tâlib, soutenu par Fâtima et Al-Abbâs, ainsi que ses fils qui représentaient le clan des hachimites. Selon les partisans du chiisme, ce droit au califat remonte à l'événement de ghadîr Qoumm où le Prophète (qsssl), de retour de son pèlerinage d'adieu, aurait laissé un testament (wasiyya) en faveur de Alî. Bien entendu, l'existence de ce testament est rejetée par les partisans du sunnisme qui soutiennent que le Prophète (gsssl) n'a laissé aucun testament pour qui que ce soit pour sa succession, à la tête de la communauté. Tout ce que reconnaissent les savants et historiens sunnites, dans cette optique, ce sont les hadiths dans lesquels le Prophète (gsssl) dit à l'adresse de Alî: «ne veux-tu pas être par rapport à moi, comme était Aaron par rapport à Moïse, sauf qu'il n'y aura pas de prophète après moi ?»1. «Celui dont je suis l'ami (walî) Alî est également l'ami. Mon Dieu, sois l'ami de celui qui est son ami et l'ennemi de celui qui est son ennemi!»<sup>2</sup> et : «Alî fait partie de moi et moi je fais partie de Alî»<sup>3</sup>.

Mais ces hadiths et d'autres, ajoutent-ils, ne prouvent pas que le Prophète (qsssl) a laissé de testament en faveur de Alî Ibn Abî Tâlib. La divergence demeure donc totale et catégorique entre les deux parties à ce sujet.

Conforté par ce testament, disent les savants et historiens chiites, Alî a refusé de faire allégeance à Aboû Bakr et ne l'a fait que contraint et pour ne pas créer de dissidence parmi les musulmans.

Les savants et historiens du sunnisme, admettent que Alî a refusé de prêter allégeance au début du califat d'Aboû Bakr, arguant du fait qu'il avait plus de droits que lui au califat, mais ils ajoutent qu'il a fini par l'accepter quelque temps après. Les choses rentrèrent ainsi dans l'ordre. Il en fut de même pour Zoubayr Ibn Al-Awwâm qui avait refusé de faire allégeance et soutien à Alî, mais a fini par se rallier quelques jours après. D'ailleurs, durant le califat d'Aboû Bakr et celui de Omar, le monde musulman connut une grande stabilité politique et aucun chisme ne vint perturber son unité et son harmonie.

<sup>1.</sup> Hadith rapporté par Al-Boukhâri dans son Sahîh, hadîth N°3503, cité par Mohammad Rida dans son livre, l'imam Alî Ibn Abî Tâlib, le quatrième calife bien guidé, édition Dâr Al-kitâb Al-Arabî, Beyrouth, 2004.- 2. Hadith rapporté par Ahmad Ibn Hanbal dans son Mousnad, même source. – 3. Hadith rapporté par Al-Tirmidhî dans son livre, Manâqib de l'imâm Alî, Idem.

Si Alî ne joua aucun rôle particulier sous le califat d'Aboû Bakr qui ne dura pas très longtemps, il est vrai (deux ans et demi), il joua par contre un rôle très important sous celui de Omar, puisqu'il était un de ses conseillers les plus proches et les plus écoutés. Au demeurant, il fut choisi par Omar parmi les six candidats susceptibles de lui succéder après sa mort, avec Othmân, Al-Zubayr, Talha, Abd-Al-rahmâne Ibn Awf et Saad Ibn Abî Waqqâs.

C'est à la fin du califat de Othmân Ibn Affâne (puisse Dieu l'agréer) que des divergences sérieuses commencèrent à apparaître et finirent par l'assassinat de l'illustre calife, compagnon du Prophète (qsssl) de la première heure. Là aussi, nous ne pouvons pas reprendre dans le détail les circonstances qui ont amené à l'assassinat tragique du calife Othmân Ibn Affâne, qui ouvrit la porte de la discorde (fitna) à la communauté de l'Islâm et fut le prélude aux grands déchirements qu'elle connaîtra tout au long des siècles. Toutefois, nous commencerons là où apparurent les premiers chismes graves entre musulmans, c'est-à-dire juste après son assassinat et l'investiture controversée de l'imâm Alî (puisse Dieu l'agréer). En effet, même si la majorité des musulmans a prêté serment d'allégeance à Alî et reconnu la légitimité de son califat, certains d'entre eux et non des moindres, ont refusé de lui prêter serment d'allégeance avant de se venger des assassins du calife Othmân. Parmi ceux-ci figurent : Aïcha la mère des croyants, Talha Ibn Oubaydallah, Zubayr Ibn Al-Awwâm, Mou'âwiyya Ibn Abî Sofiâne...

Le nouveau calife fut amené à combattre ses adversaires dans des batailles qui restent célèbres dans l'histoire de l'Islâm, comme points de départ des divisions qui jalonneront l'histoire de la communauté musulmane et donnent lieu à de nombreux chismes si bien étudiés par les historiens musulmans ou d'autres spécialistes<sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'il affronta les partisans de Aïcha, de Talha et de Zubayr dans la fameuse bataille du chameau, avant d'affronter le puissant gouverneur de Syrie, Mou'âwiyya, dans la bataille de Siffin, une bataille que Mâlek Bennabi considère comme «la première grande fracture dans l'histoire de l'Islâm»<sup>2</sup>.

Voir entre autres Chahrastâni Al-Milal Oua-l-Nihal, Al-Dhahabî Al-tarîkh, Ibn Al-Athîr (Al-Kâmil fî At-târîkh), Al-Massoûdi (Mouroûj al-dhahab)... Pour les non musulmans, voir Henri Laoust, Les schismes dans l'Islâm, édition Payot, Paris, 1965.- 2. Mâlek Bennabî, Vocation de l'Islâm, édition Anep, Alger, 2005.

Cette bataille fut la ligne de démarcation entre les deux grandes tendances qui s'affirmeront plus tard et qui seront connues sous les noms de sunnisme et de chiisme. Des suites de cette bataille remonte aussi l'apparition de la troisième grande tendance de l'Islâm, à savoir celle des khâridjites dont l'étude n'est pas l'objet dans notre présent article.

C'est en effet pour avoir accepté de signer l'accord mettant fin aux hostilités avec Mouâwiyya, un accord préparé par Amroû Ibn Al-As, pour sauver le gouverneur de Damas d'une déroute annoncée, que l'imâm Alî a vu un grand nombre de ses partisans sortir de ses rangs, d'où le nom de Khawârij (litt: ceux qui sont sortis) et refuser de lui obéir, sous prétexte qu'il avait délaissé le commandement de Dieu pour se soumettre à l'arbitrage des hommes.

C'est d'ailleurs l'un de ces khârijites, Abd-Al-Rahmân Ibn Mouljam qui assassina l'illustre calife au moment où il entrait dans la mosquée pour la prière de l'aube. Dès lors, la démarcation entre les trois grandes tendances de l'Islâm se précisa encore plus. Le puissant gouverneur de Damas, Mouâwiyya rallia à lui de grè ou de force tous ceux qui n'étaient pas avec l'imam Alî. Les partisans de ce dernier, après la mort du calife, firent allégeance à son fils Al-Hasan. Les partisans du khârijisme, bien que battus sévèrement à la bataille de Nahrawân par le calife Alî, sont arrivé à regrouper leurs rangs et à constituer une force redoutable qui donna du fil à retordre aussi bien aux sunnites qu'aux chiites.

Il y a lieu de préciser ici que les divergences entre les sunnites et les chiites ne dépassent pas le cadre strictement politique et tournent autour des mérites des quatre premiers califes et du droit de chacun d'eux à accéder au califat. A ce titre, les premiers compagnons du Prophète (qsssl) n'ont trouvé aucun inconvénient à exprimer leur préférence pour l'un des quatre califes, sans constituer une pomme de discorde entre eux. C'est ainsi que de nombreux compagnons connus pour leur intégrité et leur piété ont manifesté leur préférence pour Alî sans pour autant remettre en cause le pouvoir des premiers califes. Les historiens citent à cet effet Aboû Dharr Al-Ghifâri, Salmâne Al-Fârisî, Ammâr Ibn Yâsir, Jâbir Ibn Abdallah, Al-Miqdâd Ibn Al-Assouad...D'autres compagnons, non moins illustres, ont exprimé leur préférence pour les autres califes, mais ces divergences sont restées dans les limites de la courtoisie et de l'opinion individuelle. Bien plus, dans les milieux les plus stricts du sunnisme, des hommes politiques et des savants ont exprimé leurs sympathies pour Alî et pour les membres de sa famille. C'est le cas du célèbre cadi de Koûfa, Charîk Ibn Abdallah Al-Nakhi qui donna la préférence à Alî sur Othmân. C'est le cas aussi

du calife omavyade Omar Ibn Abd- al-Azîz qui mit un terme aux formules de malédiction contre Alî qu'on avait l'habitude de lancer à partir des chaires de certaines mosquées sous la dynastie omayyade. C'est le cas également du grand juriste et savant hanbalite Ibn Al-Joûzî qui, dans son livre Sayd Al-Khâtir, intitula un de ses chapitres Le droit était du côté de l'imam Alî<sup>1</sup>. Ibn Al-Joûzî parle ici du conflit qui a opposé Alî à Mouâwiyya et se termina par la bataille de Siffin. Certains historiens rapportent la même position en ce qui concerne le calife Al-Mamoûn. Le grand juriste sunnite Aboû Hanîfa a étudié le hadîth auprès de Jaafar Al-Sâdiq, l'un des grands imâms des chiites, Al-Hasan Al-Basrî... Il y a lieu de préciser dans cette optique que beaucoup de pieux soufis dont le sunnisme ne saurait être mis en doute ont étudié auprès d'imâms vénérés par les chiites, à l'image de Jaafar Al-Sâdiq, Mohammed Al-Bâgir et autres. A contrario, de nombreux chiites sont disciples du grand soufi sunnite Ibn Arabî, comme Molla Sadra Chirâzi, Haydar Amoûli... D'ailleurs, le problème était tellement politique que la fitna entre les partisans de Mou'âwiyya et ceux de l'imâm Alî, s'est apaisée une fois que l'imâm Al-Hasan, qui a succédé à son père, dans le noble but de ressouder les rangs de la communauté, a accepté de se désister du pouvoir au profit de Mouâwiyya. Cette année est appelée par l'historiographie l'année de la réconciliation ou du consensus, car elle a permis de mettre fin au conflit qui divisait les musulmans. La mort de Mouâwiyya et la venue au pouvoir de son fils Yazîd, imposé par la force, raviva les tensions et partant la fitna. Al-Hosein Ibn Alî qui a refusé de faire allégeance à Yazîd Ibn Mouâwiyya est assassiné à Karbala par les troupes de ce dernier, alors qu'il se dirigeait vers Koûfa où il se rendait sur la demande de ses habitants. Ce tragique événement constitua une véritable cassure dans l'histoire de l'Islâm et ouvrit la porte à toutes les dérives. Plus grave encore, il conforta dans leurs certitudes tous ceux parmi les partisans du chiisme qui soutiennent que le pouvoir doit revenir de droit aux membres de la famille du Prophète (gsssl), et non à ceux qui l'ont usurpé de force et qui ne le méritaient pas et n'y avaient pas droit. Dès lors, on assista à des soulèvements et révoltes sporadiques menés par des descendants de l'imâm Al-Hosein, revendiquant le pouvoir au nom des Alides. Certains de ces soulèvements menés par des Alides furent soutenus par de grands imâms du sunnisme, comme celui qui eut lieu sous le règne d'Aboû Jaafar Al-Mansoûr, à l'appel des frères Mohammad et Ibrahîm, descendants

Cf. Aboû Al-Faraj Ibn Al-Joûzî: Sayd Al-Khâtir, éditions Dâr Al-Koutoub Al-'Ilmiyya, Beyrouth, 1989.

de Alî Ibn Abî Tâlib, avec le soutien de l'imâm Mâlik et de l'imâm Aboû Hanîfa. Les injustices sont devenues intolérables contre certains des descendants de l'imâm Alî, soupçonnés de vouloir prendre le pouvoir.

Il y a eu cependant des périodes de conciliation et de concorde qui ont suscité un espoir de voir les différends s'aplanir et les musulmans, sunnites ou chiites, retrouver leur unité et leur homogénéité. Il en est ainsi de la décision prise par le célèbre calife abbaside Al-Mamoûn de désigner l'imâm Alî Ridhâ, le fils de l'imâm Moûssa Al-Kâdhim, imâm des plus vénérés par les chiites, comme prince héritier, et lui donna une de ses filles en mariage¹. Malheureusement, cette décision ne fut pas mise en application, puisque l'imâm Alî Ridhâ mourut quelque temps après.

Al-Mamoûn honore son fils Mohammad Al-Taqî, un autre imâm vénéré par les chiites et lui réserva les mêmes égards qu'à son illustre père. C'est dire que les divergences qui opposent sunnites et chiites ne sont pas insurmontables. Ce qui les unit est plus important et plus considérable que ce qui les sépare.

En effet, les sunnites et les chiites -notamment les imâmites<sup>2</sup> sont d'accord sur les grands principes de l'Islâm et partagent les mêmes obligations rituelles, à l'exception de quelques différences somme toute naturelles<sup>3</sup> relevant des divergences rituelles entre les madhâhib (écoles de jurisprudence) de l'Islâm.

Dans un livre consacré à la profession de foi (al-aqîda) chez les sunnites et chez les chiites, son auteur Sâlih Al-Wardâni, arrive à la conclusion qu'il n'y a aucune divergence de fond entre

<sup>1.</sup> Cf. Al-Soyoûti, L'histoire des califes, édition Dâr Ibn Hazm, Beyrouth, 2003.

<sup>2.</sup> Le chiisme a donné naissance à de nombreuses écoles hétérodoxes qui ont fini par se mettre en porte-à-faux avec le chiisme officiel en particulier et l'Islâm en général. Il s'agit entre autres de la religion druze, des Qarmates, des Harbiyya, des Alaouites (à ne pas confondre avec les Alawiyya qui sont les adeptes d'une confrérie soufie se réclamant du sunnisme), des Nusayris, appelés aussi adorateurs du diable et, plus près de nous, des Babiste et des Bahâïs. Toutes ces sectes sont considérées comme hétérodoxes et hérétiques par le chiisme imamite. - 3. En matière de jurisprudence (fiqh), les chiites suivent l'école dite Jaafarite, allusion à l'imâm Jaafar Al-Sâdiq. D'ailleurs, les différences nituelles avec les écoles sunnites sont tellement insignifiantes que de nombreux savants et penseurs de l'Islâm sunnite ont recommandé que cette école de pensée soit enseignée dans les facultés de la chari'a et intégrée dans le corpus de la jurisprudence de l'Islâm avec les écoles du sunnisme. Parmi ces savants, citons Mohammad Aboû Zahra, Mahmoûd Chaltoût, ancien recteur de la mosquée Al-Azhar, auteur d'une fatwa célèbre sur la possibilité de pouvoir se référer à l'école de jurisprudence chiite jaafarite, Mohammad Al-Ghazâli, Yoûsef Al-Qardhâwi...

les deux parties quant aux dogmes fondamentaux de la foi. Bien plus, cet auteur va jusqu'à dire : «Si les musulmans \_ sunnites et chiites \_ jugent leurs opinions à l'aune des textes clairs du Coran, ils trancheront une fois pour toutes leurs divergences ; mais ils préfèrent se réfèrer aux questions subsidiaires (fouroû') et aux avis des personnes plutôt que de suivre les textes qui sont la vraie référence. Résultat : on assiste à une exacerbation des divergences et à un approfondissement des chismes et des divisions» .

Un des grands spécialistes contemporains du chiisme, Yann Richard écrit à ce sujet : «Tout le monde sait, depuis la Révolution iranienne, que les chiites sont des musulmans, respectant comme les sunnites le dogme central de l'unicité de Dieu (tawhîd), «Il n'y a de dieu que Dieu», le même texte sacré (le Coran), le même prophète Mohammad, la même croyance en la résurrection suivie du Jugement dernier (ma'âd) et les mêmes obligations fondamentales, prière, jeûne, pèlerinage, aumônes et djihâd. Ces points communs sont plus fondamentaux que les divergences»<sup>2</sup>.

De ce qui précède, il ressort que les divergences opposant les sunnites aux chiites sont plus d'ordre politique que dogmatique, dans la mesure où les deux tendances professent les mêmes dogmes et les mêmes croyances fondamentales, acceptés par tous les musulmans. S'il y a certes des divergences d'ordre dogmatique, elles relèvent plus des questions subsidiaires (fouroû') que des questions fondamentales ou principielles (ouçoûl). Aussi, les ponts doivent-ils être jetés entre les deux grandes tendances de l'Islâm pour aplanir les difficultés et tenter de trouver des compromis sur les questions litigieuses, conformément à la célèbre citation du cheikh Rachîd Ridâ, un de ceux parmi les sunnites qui étaient favorables au rapprochement avec les chiites, qui disait : «Oeuvrons là où nous sommes d'accord et excusons-nous les uns les autres là où nous sommes en désaccord»3. Certes, des efforts de rapprochement ont été entrepris des deux côtés, depuis fort longtemps. Du côté des sunnites, les noms de Jamâl Al-Dine Al-Afghâni, Mohammad Abdoû, Rachîd Ridâ, Hassan Al-Banna, Mahmoûd Chaltoût, Mohammad Al-Ghazâli, Yoûsef Al-Qaradhâoui, Fathi Yaken, sont à mentionner dans ce contexte. Quant aux chiites, plusieurs

Cf. Sâlih Al-Wardâni, les croyances du sunnisme et celles du chiisme: les points communs et les divergences, éditions Librairie Madboûli, le Caire, 1995. -2. Cf. Yann Richard, L'Islâm chiite, éditions Fayard, 1991. – 3. Même source.

noms émergent parmi ceux qui ont œuvré au rapprochement avec les sunnites, notamment les iraniens Shari'at Sangalaji, 'Abd Al-Hossein Aminî, l'Ayatollah Mazandarâni, Sayyed Hâdi Khosrowshâhi, l'Ayatollah Mohammed Alî Taskhirî, Nawab Safawî, (le compagnon de Hassan Al-Banna), Alî Chariati, Sayyid Hossein Nasr, les libanais Mohamamd Jawâd Maghniyya, Mohsen Amine, Sayyid Hasan Nasrallah, (le leader du Hizbollah libanais) ou l'Irakien Mohammad Hossein Kâchif Al-Ghitâ...

Ces savants et penseurs ont ouvert la voie de la réconciliation et de l'unité entre les musulmans, unité devenue impérieuse aujourd'hui plus que jamais, à l'ère des blocs et des grands ensembles idéologiques. Les sillons qu'ils ont creusés dans cette voie, doivent être approfondis et élargis et la semence qu'ils ont semée doit être entretenue et menée à son terme, afin de donner des résultats à la mesure des aspirations de la communauté musulmane dans toutes ses composantes, communauté que le saint Coran désigne ainsi : «Votre communauté-ci est une communauté unique et Je suis votre Seigneur! Adorez-Moi donc!» <sup>1</sup>.